

LES RELATIONS ENTRE LES ENTREPRISES UTILISATRICES ET LES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- ✓ Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention,
- ✓ Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le Document Unique (DU),
- ✓ Utiliser le DU comme outil de prévention.

PUBLIC

- Chefs d'entreprise,
- Cadres dirigeants,
- Salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels des entreprises utilisatrices et des entreprises extérieures.

CONTENUS

Ci-dessous

PRE REQUIS

INSCRIPTION

AFPI ARTOIS DOUAISIS

SUPPORTS ET MATERIEL

- ✓ Réglementation
- ✓ Échange d'expériences
- ✓ Documentation AFPI « Études et Prévention »

MODALITES PRATIQUES

Durée : 1 journée

Calendrier : nous consulter

Coût : sur devis

Intervenants : AFPI

Inscriptions :

AFPI ARTOIS DOUAISIS

ZAC DU BORD DES EAUX BP 29

62251 HENIN BEAUMONT CEDEX

Tél : 03 21 13 10 00 Fax : 03 21 13 10 01

FILIERE

**SÉCURITÉ – ENVIRONNEMENT -
PRÉVENTION**

PROGRAMME DETAILLE

- ✓ **DECRET DU 20 FEVRIER 1992 CODIFIE**
 - Champ d'application et obligations
 - Étapes clé de la démarche : inspection commune préalable, plan de prévention, coordination, ...

- ✓ **RESPONSABILITES DE L'ENTREPRISE UTILISATRICE ET DE L'ENTREPRISE EXTERIEURE**

- ✓ **PLAN DE PREVENTION**
 - Contenu,
 - Types de travaux,
 - Et mise en œuvre.

- ✓ **ROLE DE CHACUN :**
 - Les acteurs de la prévention (CHSCT, Médecin du travail, ...)
 - Les différents intervenants

- ✓ **INTRODUCTION AU CAS DES OPERATIONS DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT**
 - Contexte réglementaire
 - Protocole de sécurité

- ✓ **DISPOSITIONS DE L'ACCORD NATIONAL DE LA METALLURGIE DU 26 FEVRIER 2003.**

